On voit que ces deux dernières figures concordent bien avec la diagnose de Boeck. Le naturaliste norvégien n'a donc commis aucune erreur, mais il a décrit *M. maculatus*, tandis que Bonnier et moi avons décrit *M. longimanus*.

Plusieurs autres caractères moins importants distinguent encore les deux espèces. Ainsi, chez le mâle de *M. maculatus*, la paume de la main des pattes de la première paire est fortement échancrée (1), tandis qu'elle est à peu près droite chez *M. longimanus*.

Je n'insisterai pas davantage, persuadé que les deux formes sont suffisamment différenciées par les figures comparatives qui accompagnent cette note, à laquelle je ne désire pas donner plus d'importance que le sujet ne le comporte. Ayant la polémique en horreur, j'ai cherché uniquement à établir la vérité, en dehors de toute question d'amour-propre, mais je suis loin de me croire plus à l'abri qu'un autre d'une erreur de détermination, et, à ce propos, je dois déclarer que *Grimaldia armata*, Amphipode récemment décrit par moi (2), et classé par Bonnier, dans le mémoire dont il vient d'ètre question, à côté du genre *Microprotopus*, doit disparaître de la nomenclature, étant identique à *Seba Saundersi* Stebbing (3).

DESCRIPTION DE NOUVELLES ESPÈCES D'OISEAUX DU TONKIN, DU LAOS ET DE LA COCHINCHINE

## Par E. OUSTALET.

Il y a peu de temps, un de mes amis, M. Albert Maës, qui s'occupe de former une collection d'Oiseaux de toutes les parties du monde, a fait don au Muséum d'histoire naturelle de Paris d'une sorte de *Garrulax* qu'il avait acquise récemment avec un lot d'Oiseaux provenant du Tonkin et qui me paraît appartenir à une espèce nouvelle. Ce *Garrulax*, qui se rapporte au petit groupe d'espèces pour lesquelles R. B. Sharpe a établi le genre *Dryonastes* 

<sup>(</sup>I) Voir Norman, loc. cit., p. 420, pl. XXIII, fig. 7.

<sup>(2)</sup> Ed. Chevreux, Amphipodes nouveaux provenant des Campagnes de l'Hurondelle, 1887-1888. Bulletin de la Soc. Zool. de France, XIV. juin 1889.

<sup>(3)</sup> Stebbing, On some new exotic sessile-eyed Crustaceans. Ann. and Mag. of nat. hist., mars 1873, pl. XV, fig. 2, 2 a-2 c, et Report on the Amphipoda collected by H. M. S. Challenger, p. 783, pl. XLIX.

(1), ressemble beaucoup au Garrulax (Dryonastes) chinensis Scop. ou Petit Geay de la Chine de Sonnerat (2), dont le Muséum possède des exemplaires venant de Chine et de Cochinchine (?), mais il est de taille un peu plus forte et il offre, sur la tête, le dos, les ailes, la queue et la gorge, des teintes sensiblement différentes.

Chez le Dryonastes chinensis, en effet, le front est orné d'un bandeau noir qui se rattache, de chaque côté, à une bande noire allant du bec à l'œil et à une large plaque, de même couleur, descendant du menton jusque sur le haut de la poitrine et dessinant un rabat sur la gorge. Le bandeau frontal est séparé par un liseré très fin de plumes d'un blanc argenté, d'une teinte gris ardoise, qui occupe le sommet de la tête et qui se fond en arrière avec un gris rosé s'étendant sur la nuque et descendant sur les côtés de la poitrine. Les yeux sont entourés d'un petit cercle de plumes blanches, parfois à peine distinct, d'autres fois prolongé en arrière, du côté des oreilles. Celles-ci sont couvertes, de même que les joues, par une large plaque blanche qui contraste vigoureusement avec le noir du rabat et le gris de la nuque. Le manteau est d'un brun olive; cette même teinte envalit en arrière les reins et la base de la queue et se répète en dessous sur l'abdomen, les flancs et la région sous-caudale. L'extrémité de la queue tire au brun noirâtre et les grandes pennes claires sont brunes avec des liserés gris en dehors.

Au contraire, chez le Dryonastes du Tonkin, le bandeau frontal noir fait défaut, et la teinte noire est restreinte à la région comprise entre le bec et le bord postérieur de l'œil, aux parties voisines de la mandibule inférieure et au menton: il n'y a point sur la gorge de rabat noir, cette région étant d'un gris olivâtre. Des plumes d'un gris argent clair, légèrement hirsutes, dessinent une bandelette elaire sur le front; le sommet de la tête est d'un gris beaucoup plus clair que chez le Dryonastes chinensis et ce gris se prolonge sur la nuque en devenant de plus en plus foncé, de manière à se fondre dans la teinte générale du manteau, qui est d'un gris ardoise, à peine nuancé d'olivâtre sur les ailes et la croupe. Une bande blanche, trés accusée, commençant au-dessus de l'œil, se prolonge en arrière en s'élargissant et en se recourbant au-delà des joues qui sont d'un gris clair. La queue est d'un brun noirâtre, à peu près uniforme, les pennes offrent cependant, sous un certain jour, quelques raies transversales foncées, comme chez le Dryonastes chinensis, et les ailes

<sup>(1)</sup> Cat. B. Brit Mus., 4883, VII, p. 454.

<sup>(2)</sup> Voy. Indes orient., 1782, 11, p. 188 et pl. 407.

sont d'un brun olivâtre sombre, sans lisérés distincts au bord des plumes. Enfin les pattes offrent, sur le spécimen que j'ai sous les yeux, une coloration d'un brun rougeâtre et les mandibules sont d'un brun noirâtre, comme chez le *Dryonastes chinensis*.

Les caractères que je viens d'indiquer pour cette nouvelle espèce de *Dryonastes*, que je proposerai d'appeler *Dryonastes Maesi* peuvent ètre résumés dans la diagnose suivante :

## DRYONASTES MAESI, n. sp.

« D. chinensi affinis, sed statura majore, nucha, dorso alarumque » tectricibus cinercis, nec olivaceo fuscis, fronte albicante, superciliis » albis, latis, postice productis et dilatatis, genis cinerascentibus, » gula olivaceo-fusca, playa nigra carente, mento lovisque tantum » nigris, rectricibus cinerco-nigris distinctus.

» Long. tot. 0m330; long. alae 0m140; candæ 0,145; tarsi 0,045;

» rostri (culm.) 0,025. »

Je dois ajouter que je trouve daus mes notes le nom d'un véritable *Dryonastes chinensis*, qui se trouvait parmi les Oiseaux acquis par M. Maës et qui provenait *peut-être* du mème pays que le *D. Maesi*. Les deux espèces vivent-elles réellement côte à côte?

D'autre part je rappellerai que, dans la première série de mes *Notes* d'ornithologie(1), j'ai signalé la présence, dans une collection envoyée du Laos par M. le Dr Harmand, en 1877, d'un Garrulax appartenant également à la section des Dryonastes, Garrulax que j'ai désigné à cette époque sous le nom de Garrulax chinensis var. lugens, mais qui mérite autant le titre d'espèce que les Dryonastes strepitans, nuchalis et monachus et qui peut, par conséquent, être appelé aujourd'hui Dryonastes lugens. Cet Oiseau dissère, en esset, du Dryonastes chinensis par des caractères assez nets et diamétralement opposés à ceux du D. Maesi et se fait remarquer par l'absence totale de plaque blanche sur les joues et les oreilles qui sont d'une teinte brune très foncée, tirant au noiràtre et se fondant inférieurement dans la teinte noire du rabat qui couvre le menton et la gorge. Les liserés externes des rémiges sont aussi, chez cet Oiseau, moins distincts que chez le D. chinensis; les côtés du cou, la poitrine et l'abdomen offrent une teinte olivàtre un peu plus accusée, mais le reste du plumage est exactement le même.

On sait, par M. l'abbé A. David et par M. Swinhoe, que les Chinois gardent volontiers en cage des *Garrular*, à cause de la sonorité de

<sup>(1)</sup> Bulletin de la Société philomathique de Paris, III, nº 5, p. 211, 1878-1879.

leur chant. Telle doit aussi être la coutume des Annamites, et, à en juger par l'état d'usure de quelques-unes des pennes alaires et caudales, je ne serais pas surpris que le *Dryonastes* que je viens de décrire sommairement ait été conservé pendant quelque temps en captivité. Toutefois, ce ne sont pas évidemment ces conditions particulières d'existence qui ont donné à cet Oiseau une livrée spéciale, puisque j'ai sous les yeux un *Dryonastes chinensis* qui a vécu à la ménagerie du Muséum et qui a les joues parfaitement blanches.

Dans le mème envoi, à côté des *Dryonastes lugens* adultes, se trouvait d'ailleurs un jeune Oiseau, incomplètement emplumé, mais offrant déjà les mèmes caractères de plumage que l'autre individu, et ayant notamment la teinte noire du rabat prolongée du côté des joues, sur lesquelles on remarque quelques plumes d'un gris brunâtre et quelques petites plumes blanchâtres, avec les barbes plus ou moins enfumées. D'après les notes de M. le Dr Harmand, ce jeune Oiseau avait l'iris d'un gris brun, tandis que l'Oiseau adulte avait l'iris rouge, comme beaucoup de *Dryonastes*.

Le Garrulax ou Dryonastes lugens a été omis par mon ami R. B. Sharpe dans son Catalogue, d'ailleurs si soigneusement rédigé, des Timaliidés du Musée britannique (1); il devrait être placé entre le Dryonastes chinensis, auquel il ressemble par les couleurs de son manteau, et le D. monachus de l'île d'Hainan (2), qu'il rappelle par la teinte rembrunie de ses joues, mais dont il diffère par l'absence de toute teinte rousse sur la nuque et les côtés du con, ces régions étant colorées absolument comme le dos, c'est-à-dire en brun olivâtre.

J'ai constaté au contraire une teinte rousse, très accusée et s'étendant non seulement sur le cou, mais sur le dos, les ailes, la poitrine, les reins et la base de la queue, chez un autre *Dryonastes* tué dans la Basse-Cochinchine par M. R. Germain. Chez cet Oiseau, qui est indiqué comme étant une femelle, le front, les lores, le menton et la gorge sont noirs, les joues et les oreilles d'un blanc pur, exactement comme le *Dyonastes chinensis*; le sommet de la tête offre, comme chez ce dernier, une teinte gris fer, séparée du bandeau frontal noir par un étroit liseré, d'un blanc argenté, mais, comme je le disais tout à l'heure, le manteau et les parties inférieures du corps, les ailes et la base de la queue sont d'un roux olivâtre vif, tirant au brun marron; les rémiges n'offrent pas, sur

<sup>(1)</sup> Cat. B. Brit. Mus., VII, 1883.

<sup>(2)</sup> Swinhoe, *ibid.*, 1870, p. 248 et Proceed. Zool. Soc. Lond., 1871, p. 372; David et Oustalet, *Ois. de la Chine*, 1877, p. 193.

leurs bords externes, de liserés gris clair; les pennes caudales tirent fortement au noir dans leur partie terminale, comme dans l'espèce de Chine.

Par les nuances vives et rougeâtres de son plumage, ce *Dryonastes* rappelle le *D. sannio* et plus encore le *D. nuchalis* Godw. Aust., qui a été découvert sur les monts Lhota-Naga, dans le nord-est du Bengale (1); mais il n'a pas, comme ce dernier, le haut de la poitrine d'un gris clair, il ne présente pas de liserés gris sur le bord des pennes claires, il n'offre pas les mêmes proportions, le bec étant plus court, les ailes et la queue plus longues, etc.

Je crois donc pouvoir considérer ce spécimen, malheureusement unique, comme le type d'une espèce nouvelle, que j'appellerai Dryonastes Germaini et dont je donnerai la diagnose suivante:

## DRYONASTES GERMAINI, n. sp.

D. chinensi et D. Maesi affinis, sed nucha, dorso, alis, pectore, abdomineque olivaceo-castaneis, nec olivaceo-fuscis, nec cinereis, superciliis nigris et cinereis nec albis, remigum margine externa caudaque pennarum basi olivaceo-castaneis distinctus.

Long. tot. 0<sup>m</sup>260; long. alvæ 0<sup>m</sup>120; caudæ 0<sup>m</sup>135; tarsi 0<sup>m</sup>045; rostri (culm.) 0<sup>m</sup>023.

Dans la collection du Muséum d'histoire naturelle il existe bien un autre spécimen de *Dryonastes* qui est indiqué, *peut-être par erreur*, comme venant de Cochinchine et qui a été acquis à la vente de M. Laugier de Chartrouse; mais ce spécimen offre absolument les caractères des *Dryonastes chinensis* ordinaires, et ne ressemble en rien à l'Oiseau dont je viens de donner la description.

Évidemment le *Dryonastes lugens* du Laos, le *D. Germaini* de la Cochinchine et le *D. Maesi* du Tonkin, que, pour me conformer à l'usage, j'ai décrits comme autant d'espèces distinctes, ne sont en réalité que des formes dérivées d'un même type spécifique auquel se rattachent le *D.chinensis*, qui se trouve dans le sud-est de la Chine, sur les frontières du Tonkin, ainsi qu'en Birmanie et dans le Tenassérim, le *D. strepitans* qui est cantonné dans cette dernière province, le *D. nuchalis* du nord-est du Bengale et le *D. monachus* de l'île de Hainan. Peut-être même faut-il y adjoindre le *D. perspicillatus* de la Chine méridionale et du royaume de Siam, espèce qui ressemble au *D.* 

<sup>(1)</sup> Godwin Austen. Ann. and Mag. nat. hist., 1878, (4), XVIII, p. 411 et Journ. As. Soc. Beng., 1878, XLVII, p. 47 et pl. X; R. B. Sharpe, Cat. B. Brit. Mus., VII, p. 456.

lugens par la coulenr sombre des côtés de sa tête, et le D. sannio, qui habite les provinces méridionales de la Chine, le Chiensi, le Yunnan et les contrées montagneuses du nord-est du Bengale, et qui porte le costume brun olivâtre du D. Germaini. On peut supposer qu'à une époque plus ou moins reculée, des Dryonastes offrant les caractères communs aux diverses formes que je viens d'énumérer se sont répandus depuis les montagnes du Yunnan dans les provinces méridionales de la Chine et dans l'île de Hainan d'une part, et dans l'Indo-Chine d'autre part, sans dépasser toutefois, vers le sud, le milieu de la presqu'île de Malacca; qu'ils ont fondé sur les différents points de cette région des colonies dont les membres ont acquis avec le temps des caractères différentiels et ont fini par former des races locales fixées ou des espèces.

La forme du Tonkin étant encore très peu connue, je crois qu'il y a intérêt à signaler les espèces suivantes qui font partie de la collection de M. Maës et qui, d'après les renseignements recueillis par cet ornithologiste zélé, ont dù être apportées du Tonkin avec le *Dryonastes Maesi*:

- 1. Rhopodytes tristis (Less.). Un spécimen semblable aux exemplaires de Cochinchine.
- 2. Haleyon pileata (Bodd.). Idem.
- 3. Arachnothera magna (Hodgs.).—Un spécimen semblable aux exemplaires de l'Inde donnés par M. de Souza et le major llodgson.
- 4. Ethopyga siparaja (Raffles). Un spécimen en mauvais état, ressemblant à des exemplaires rapportés de Poulo-Penang par le Père Martin, en 4866, mais ayant le bec plus long et plus robuste et la tête traversée en arrière de la plaque métallique par une bande d'un vert olive, tirant au brun (reste de la livrée du jeune âge?).
- 5. Henicurus schistaceus (Hodgs.). Un spécimen identique à un individu envoyé du Setchuan occidental par M. l'abbé David, en 4869.

Aucune de ces cinq espèces n'est propre au Tonkin. Le Rhopodytes tristis proprement dit se trouve dans l'Inde anglaise et est représenté par une simple variété Rh. tristis, var. elongatus Müll., dans l'île de Java et en Cochinchine; c'est à cette variété que me paraît se rapporter le spécimen du Tonkin. L'Haleyon pileata est une espèce largement répandue, dont j'ai déjà signalé la présence dans l'An-

nam (1). L'Arachnothera magna avait déjà été rencontré dans le Népaul, l'Annam, le Pégou, le Tenassérim. L'Ethopyga siparaja avait été trouvé précédemment dans la presqu'île de Malacca, à Java, à Sumatra, à Bornéo, et dans les îles Nicobar.

Il importe de remarquer toutefois que l'*Ethopyga siparaja* paraît manquer en Cochinchine et au Cambodge, et qu'elle est remplacée dans l'île de Phu-Quôc par une autre espèce, encore plus largement répandue, l'. *Ethopyga goolpariensis* Royle ou *Seheriæ* Tick., dont M. le Dr Harmand a obtenu plusieurs exemplaires. Enfin, pour ce qui concerne l'*Henicurus schistaceus*, je ferai remarquer que l'on pouvait s'attendre à découvrir cette espèce au Tonkin, puisqu'on l'avait déjà trouvée d'une part dans les provinces méridionales de la Chine, dans le Setchuan, le Fokien, d'autre part dans le Népaul, le Sikkrim, le Boutan et le Tenassérim. Il est probable qu'elle existe aussi dans le Yunnan.

<sup>(1)</sup> E. Oustalet, Notices sur quelques espèces d'Oiseaux nouvelles ou peu connues. Nouv. Archiv. du Muséum, 4886, VIII, 2º fasc., p. 268.